



BNP PARIBAS

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2013 DEPOSEE AUPRES DE L'AMF LE 7 JUILLET 2014

Document de référence et rapport financier annuel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 mars 2014 sous le numéro D.14-0123

Actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2014 sous le numéro D.14-0123-A01

Société anonyme au capital de 2 490 325 618 euros
Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75 009 PARIS
R.C.S. : PARIS 662 042 449

1. PRESENTATION DU GROUPE BNP PARIBAS	3
2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	6
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	7
4. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	8
5. RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	9
6. TABLE DE CONCORDANCE	10



La présente actualisation du Document de référence 2013 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 7 juillet 2014 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée d'une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

1. Présentation du Groupe BNP Paribas

1.1 Le groupe BNP Paribas

BNP Paribas, leader européen des services bancaires et financiers, possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg. Il est présent dans 75 pays et compte près de 185 000 collaborateurs, dont plus de 141 000 en Europe. BNP Paribas détient des positions clés dans ses trois domaines d'activité :

- les activités Retail Banking regroupant :
 - un ensemble Domestic Markets composé de :
 - Banque De Détail en France (BDDF),
 - BNL banca commerciale (BNL bc), banque de détail en Italie,
 - Banque De Détail en Belgique (BDDB),
 - Autres activités de Domestic Markets y compris la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL) ;
 - un ensemble International Retail Banking composé de :
 - Europe Méditerranée,
 - BancWest ;
- une entité Personal Finance ;
- le pôle Investment Solutions ;
- le pôle Corporate and Investment Banking (CIB).

BNP Paribas SA est la maison mère du Groupe BNP Paribas.

1.2 Notations long-terme et court-terme

Notation LT/CT	S&P	Fitch	Moody's
au 7 mars 2014	A+/A-1 (perspective négative)	A+/F1 (perspective stable)	A2/Prime-1 (perspective stable)
au 4 avril 2014	A+/A-1 (perspective négative)	A+/F1 (perspective stable)	A1/Prime-1 (perspective stable)
au 29 mai 2014	A+/A-1 (perspective négative)	A+/F1 (perspective stable)	A1/Prime-1 (perspective négative)
au 4 juin 2014	A+/A-1 (surveillance négative)	A+/F1 (perspective stable)	A1/Prime-1 (perspective négative)
au 7 juillet 2014	A+/A-1 (perspective négative)	A+/F1 (perspective stable)	A1/Prime-1 (perspective négative)
Date de la dernière revue	3 juillet 2014	17 juillet 2013	1er juillet 2014

1.3 Parties liées

Pour BNP Paribas, les principales transactions avec les parties liées n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans la note 8.f aux états financiers consolidés du 31 décembre 2013.

1.4 Evénements récents

Paris, le 30 juin 2014

BNP Paribas annonce un accord global avec les autorités des Etats-Unis relatif à la revue de certaines transactions en dollars

BNP Paribas annonce aujourd'hui être parvenue à un règlement global relatif à l'enquête portant sur certaines transactions en dollars concernant des pays soumis aux sanctions des Etats-Unis. Ce règlement inclut des accords avec le US Department of Justice, le US Attorney's Office pour le district sud de New York, le District Attorney's Office du comté de New York, le Conseil des Gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (FED), le Département des Services financiers de l'État de New York (DFS) et l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du Département du Trésor américain.

Dans le cadre de cet accord, BNP Paribas SA reconnaît sa responsabilité (« guilty plea ») pour avoir enfreint certaines lois et réglementations des Etats-Unis relatives à des sanctions économiques à l'encontre de certains pays et aux enregistrements des opérations liées. BNP Paribas accepte également de payer un total de 8,97 milliards de dollars (6,6 milliards d'euros). Compte tenu des sommes déjà provisionnées, ce montant donnera lieu à la comptabilisation d'une charge exceptionnelle de 5,8 milliards d'euros dans les comptes du 2ème trimestre 2014. Par ailleurs, BNP Paribas accepte une suspension temporaire, pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2015, de certaines opérations directes de compensation en dollars US, portant principalement sur le périmètre de l'activité de financement du négoce international de matières premières, pour la partie pétrole et gaz, dans certaines implantations.

BNP Paribas a travaillé avec les autorités des Etats-Unis pour aboutir à cet accord dont le règlement a été coordonné par son autorité de tutelle nationale (l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR), en lien avec ses principales autorités de tutelle à l'étranger. BNP Paribas conservera ses licences dans le cadre de ces accords, et n'anticipe aucune incidence sur sa capacité opérationnelle ou commerciale à répondre aux besoins de la quasi-totalité de ses clients. En 2015, les activités du périmètre concerné seront compensées en dollars via une banque tierce et non par l'intermédiaire de la succursale de BNP Paribas à New York. Toutes les mesures nécessaires sont prises pour assurer une transition sans difficulté et éviter tout impact significatif pour les clients concernés. BNP Paribas rappelle qu'une partie de l'activité de compensation en dollars US du Groupe est déjà réalisée via des banques tierces.

BNP Paribas estime que son ratio de fonds propres (CET1) de « Bâle 3 plein » devrait rester de l'ordre de 10% au 30 juin 2014, en ligne avec les objectifs annoncés dans le plan de développement 2014-2016. Cette estimation tient compte notamment d'un résultat net hors exceptionnels solide au 2ème trimestre et, prorata temporis, de l'intention de la banque d'ajuster le niveau de dividende pour 2014 au niveau de celui de 2013 (1,50 euros par action).

Sans attendre cet accord, la banque a mis au point un ensemble de procédures solides en matière de conformité et de contrôle. Nombre de ces procédures sont déjà en place et fonctionnent efficacement. Elles traduisent une évolution majeure des processus opérationnels du Groupe. En particulier :

- un nouveau département, baptisé « Sécurité Financière Groupe aux Etats-Unis » et faisant partie de la fonction « Conformité Groupe », sera localisé à New York et aura pour mission de veiller à ce que BNP Paribas respecte dans le monde entier les réglementations des Etats-Unis relatives aux sanctions internationales et aux embargos.
- la totalité des flux en dollars du Groupe BNP Paribas sera à terme traitée et contrôlée par la succursale de New York.

A l'issue de la revue interne menée par BNP Paribas, plusieurs cadres et collaborateurs des entités concernées ont été sanctionnés. D'autres ont quitté le Groupe.

Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur Directeur général de BNP Paribas, a déclaré : « Nous exprimons nos regrets pour ces erreurs passées qui nous amènent aujourd'hui à cet accord. Certaines défaillances qui ont été identifiées lors de cette enquête sont contraires aux principes éthiques que BNP Paribas a toujours cherché à respecter. Nous avons annoncé aujourd'hui un plan d'envergure pour renforcer nos contrôles et nos processus internes, en étroite coopération avec les

autorités américaines et notre régulateur national, pour veiller à ce que nos pratiques soient conformes aux standards élevés en matière de comportement responsable que nous attendons de chacun chez BNP Paribas».

« Cet accord constitue une étape importante pour nous. Au titre de ses activités courantes, BNP Paribas enregistrera à nouveau des résultats solides ce trimestre et nous tenons à remercier nos clients, nos collaborateurs, nos actionnaires et nos investisseurs pour leur soutien tout au long de cette période difficile. »

« Le Groupe reste mobilisé sur la mise en œuvre de son plan de développement 2014-2016. Nous confirmons notre ambition d'atteindre les objectifs prévus dans ce plan, annoncé en mars 2014. En particulier, les États-Unis demeurent un marché stratégique pour le Groupe et nous comptons continuer à y développer nos activités de banque de détail, d'investissement solutions et de banque de financement et d'investissement (BFI) au cours des années à venir. »

« BNP Paribas est une banque qui place les clients au cœur de ses priorités. Nous allons continuer à travailler chaque jour pour mériter la confiance et le respect de tous, au service de nos clients et de l'économie. »

2. Gouvernement d'entreprise

2.1 Composition du Conseil d'administration

- Baudouin PROT
- Michel PEBEREAU
- Jean-Laurent BONNAFE
- *Pierre-André DE CHALENDAR*
- *Monique COHEN*
- *Marion GUILLOU*
- *Denis KESSLER*
- *Jean-François LEPETIT*
- *Christophe DE MARGERIE*
- Nicole MISSON
- Thierry MOUCHARD
- *Laurence PARISOT*
- *Daniela SCHWARZER*
- *Michel TILMANT*
- *Emiel VAN BROEKHOVEN*
- *Fields WICKER-MIURIN*

En italique : administrateurs répondant aux critères d'indépendance selon les recommandations de place

2.2 Le Comité exécutif

Le Comité Exécutif de BNP Paribas était composé au 1^{er} juillet 2014 des membres suivants :

- **Jean-Laurent BONNAFÉ**, Administrateur Directeur Général ;
- **Philippe BORDENAVE**, Directeur Général délégué ;
- **François VILLEROY DE GALHAU**, Directeur Général délégué ;
- **Jacques D'ESTAIS**, Directeur Général adjoint, responsable d'Investment Solutions et des ensembles BNP Paribas Personal Finance et International Retail Banking ;
- **Alain PAPIASSE**, Directeur Général adjoint, responsable de Corporate and Investment Banking ;
- **Jean CLAMON**, Délégué général, responsable de la fonction Conformité et de la coordination du contrôle interne ;
- **Marie-Claire CAPOBIANCO**, responsable de la Banque De Détail en France ;
- **Stefaan DECRAENE**, responsable d'International Retail Banking ;
- **Fabio GALLIA**, responsable de l'Italie et Administrateur Directeur Général de BNL ;
- **Yann GÉRARDIN**, responsable de Global Equities & Commodity Derivatives ;
- **Maxime JADOT**, responsable de BNP Paribas Fortis ;
- **Frédéric JANBON**, responsable de Fixed Income ;
- **Michel KONCZATY**, responsable de Group Risk Management ;
- **Thierry LABORDE**, responsable de BNP Paribas Personal Finance ;
- **Yves MARTRENCAR**, responsable de la fonction Ressources Humaines Groupe ;
- **Éric RAYNAUD**, responsable de la région Asie-Pacifique.

Depuis novembre 2007, le Comité Exécutif de BNP Paribas s'est doté d'un Secrétariat permanent.

3. Informations complémentaires

3.1 Accessibilité de l'actualisation du Document de référence au public

Des exemplaires du présent document sont disponibles sans frais au siège social de BNP Paribas : 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

Le présent document peut également être consulté sur les sites Internet :

- de l'Autorité des Marchés financiers : (www.amf-france.org) et,
- de BNP Paribas (www.invest.bnpparibas.com)

3.2 Changement significatif

Aucun changement significatif de la situation financière du Groupe BNP Paribas, autre que ceux mentionnés dans le présent document, n'est survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ont été publiés.

4. Responsables du contrôle des comptes

Deloitte & Associés	PricewaterhouseCoopers Audit	Mazars
185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex	61, rue Henri Regnault 92400 Courbevoie

– Deloitte & Associés a été renouvelé Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2006.

Deloitte & Associés est représenté par M. Damien Leurent.

Suppléant :

Société BEAS, 195, avenue Charles de Gaulle, Neuilly-sur-Seine (92), identifiée au SIREN sous le numéro 315 172 445 RCS Nanterre.

– PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 26 mai 1994.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par M. Etienne Boris.

Suppléant :

Anik Chaumartin, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

– Mazars a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2000.

Mazars est représenté par M. Hervé Hélias.

Suppléant :

Michel Barbet-Massin, 61, rue Henri Regnault, Courbevoie (92).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars sont enregistrés comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et placés sous l'autorité du « Haut Conseil du Commissariat aux Comptes ».

5. Responsable de l'actualisation du document de référence

PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SES ACTUALISATIONS

M. Jean-Laurent BONNAFÉ, Directeur Général

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SES ACTUALISATIONS

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. Ces informations comprennent notamment le communiqué de presse publié le 30 juin 2014 annonçant un accord global avec les autorités des Etats-Unis relatif à la revue de certaines transactions en dollars et présenté en pages 4 et 5 du présent document.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence et de ses actualisations.

Fait à Paris, le 7 juillet 2014,

Le Directeur Général

Jean-Laurent BONNAFÉ

6. Table de concordance

	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 7 juillet 2014	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 30 avril 2014	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 7 mars 2014
<u>1. PERSONNES RESPONSABLES</u>	9	72	454
<u>2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</u>	8	71	452
<u>3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</u>			
3.1. Informations historiques		4-58	4
3.2. Informations intermédiaires		4-58	NA
<u>4. FACTEURS DE RISQUE</u>		59	227-336
<u>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</u>			
5.1. Histoire et évolution de la société	3	3	5
5.2. Investissements			117 ; 214 ; 386 ; 441
<u>6. APERÇU DES ACTIVITÉS</u>			
6.1. Principales activités	3	3	6-15 ; 151-153 ; 442
6.2. Principaux marchés			6-15 ; 151-153 ; 442
6.3. Événements exceptionnels	4-5		96 ; 108 ; 116 ; 150 ; 361
6.4. Dépendance éventuelle			440
6.5. Eléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle			6-15
<u>7. ORGANIGRAMME</u>			
7.1. Description sommaire	3	3	4
7.2. Liste des filiales importantes			203-212 ; 383-385
<u>8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS</u>			
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée			178 ; 367
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles			430-431
<u>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</u>			
9.1. Situation financière		4-58	124-126 ; 350-351
9.2. Résultat d'exploitation		15	124-125 ; 350
<u>10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX</u>			
10.1. Capitaux de l'émetteur			128-129
10.2. Source et montant des flux de trésorerie			127
10.3. Conditions d'emprunt et structure financière			120 ; 217-218 ; 313-316 ; 319-324
10.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur			NA
10.5. Sources de financement attendues			NA
<u>11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</u>			NA
<u>12. INFORMATION SUR LES TENDANCES</u>			118-119
<u>13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</u>			118-119
<u>14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</u>			
14.1. Organes d'administration et de direction	6		30-45 ; 94

	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 7 juillet 2014	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 30 avril 2014	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 7 mars 2014
14.2. Conflit d'intérêt au niveau de organes d'administration et de direction			67-68 ; 45-64
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES			
15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature		60-70	45-64
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages		60-70	45-64
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION			
16.1. Date d'expiration des mandats actuels			30-45
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration			NA
16.3. Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations			73-76 ; 78-80
16.4. Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur			65
17. SALARIÉS			
17.1. Nombre de salariés	3		405-406 ; 408
17.2. Participation et stock options			195-199 ; 45-65 ; 418
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur			377
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES			
18.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote			16-17
18.2. Existence de droits de vote différents			16
18.3. Contrôle de l'émetteur			16-17
18.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle			17
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	3	59	45-64 ; 215-217 ; 448-450
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR			
20.1. Informations financières historiques			4 ; 124-221 ; 350-386
20.2. Informations financières pro-forma			NA
20.3. Etats financiers		60	124-221 ; 350-381
20.4. Vérification des informations historiques annuelles			222-223 ; 387-388
20.5. Date des dernières informations financières			124 ; 349
20.6. Informations financières intermédiaires et autres		4-58	NA
20.7. Politique de distribution des dividendes			25 ; 118
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	4-5	60	150 ; 219-220 ; 361
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	7	70	441
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			
21.1. Capital social			16 ; 200-202 ; 369-371 ; 375-378 ; 443
21.2. Acte constitutif et statuts			16 ; 25 ; 200-202 ; 375-378 ; 443-446
22. CONTRATS IMPORTANTS			440
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET			NA

	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 7 juillet 2014	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 30 avril 2014	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 7 mars 2014
<u>DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS</u>			
<u>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</u>	7	70	440
<u>25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</u>			177 ; 203-212 ; 383-385